



Annick du Roscoät face à Philippe de Villiers

Une liste de plus ! Comme le Front national, comme Jean-Claude Martinez (voir page 4), comme le Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers et comme Debout la République de Nicolas Dupont-Aignan – on en reste là pour le moment ! –, le Centre national des Indépendants et Paysans (CNI) tentera sa chance en solitaire et présentera des listes dans toutes les circonscriptions aux

élections européennes. C'est Annick du Roscoät en personne, la présidente du CNI, qui affrontera Philippe de Villiers dans le Grand Ouest, qui regroupe les régions Bretagne, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes. « Lui et moi ne sommes pas sur le même créneau, nous explique-t-elle. Six mois avant une élection, il crie partout, se démène. Mais ensuite on ne le voit plus. En ce qui nous concerne – et cela se vérifie facilement – nous sommes toujours sur

le terrain et nos élus défendent nos idées ! », allusion notamment à Gilles Bourdouleix, député-maire de Cholet (Maine-et-Loire) et porte-parole du CNI. Pourquoi ne pas chercher à obtenir des places sur les listes de l'UMP ? « Ils font tout pour être élus et ensuite, considèrent comme une punition le fait de devoir siéger à Strasbourg et de se rendre de temps en temps à Bruxelles ! »

Et pourquoi diantre l'alliance n'a-t-elle pas été possible avec le

MPF ? « En 1998, aux élections régionales, poursuit Annick du Roscoät, le CNI a présenté des candidats communs avec Villiers, sous l'étiquette Droite indépendante. Le président du CNI de l'époque, Olivier d'Ormesson [ancien député du Front national, Ndlr], avait une entière confiance en Philippe de Villiers. Il me confiait : "Villiers m'a dit que j'étais son père spirituel. Je le laisse négocier la répartition des sièges au conseil régional au mieux de nos intérêts communs." Résultat : il n'y a eu que des conseillers MPF ! Alors chat échaudé craint l'eau froide ! »

Contacté par « Minute », le MPF n'a pas souhaité commenter ces propos jugés « sans importance »... ■

P. C.